



Assurance de protection juridique pour particuliers

En cas de litige, vous avez besoin d'un partenaire solide à vos côtés. Nous faisons valoir vos droits et prenons en charge vos frais de défense.

En cas de litige, vous avez besoin d'un partenaire solide à vos côtés.

Nous faisons valoir vos droits et prenons en charge les frais de justice.

Les litiges finissent souvent devant le juge!

C'est hélas une réalité, malgré les efforts déployés par les parties pour trouver une solution à l'amiable. Souvent en effet, il n'y a pas d'autre voie que celle qui passe par les avocats et les tribunaux. Il est tout aussi évident que le profane ne dispose généralement ni du temps ni des connaissances nécessaires pour faire valoir ses droits. Sans parler des moyens financiers pour les avocats, experts et frais de procédure.

Bon à savoir

La prime annuelle de l'assurance de protection juridique Protekta correspond environ à une heure de frais d'avocat. De plus, une fois l'affaire entre nos mains, vous pouvez avoir l'esprit tranquille. Nous veillons en effet à vous faire représenter par des professionnels et prenons en charge les frais d'avocat et de procédure.

Pour une personne ou tout un ménage?

En tant que preneur d'assurance, vous pouvez soit vous assurer seul (contrat de type Personne seule), soit assurer toutes les personnes vivant au sein de votre ménage (contrat de type Plusieurs personnes).

Protection juridique privée ou circulation?

Là encore, vous avez le choix:

- Protection juridique privée et circulation
- Protection juridique privée
- Protection juridique circulation



Couverture de base

Ce qui est couvert	Breve description	Somme d'assurance en CHF	Validité territoriale	Délai d'attente
Droit de la responsabilité civile	Formulation de prétentions en dommages et intérêts extracontractuelles à l'égard de tiers	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit pénal	Aide en cas d'accusation pour violation par négligence de prescriptions de droit pénal. Pour les délits intentionnels, les frais sont pris en charge a posteriori en cas d'acquiescement	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit des assurances sociales	Aide en cas de litiges avec des assurances sociales	1 million	Suisse, Europe	Aucun
Droit des assurances privées	Aide en cas de litiges avec des assurances privées	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit du bail	En cas de litiges, à titre de locataire ou fermier, avec votre bailleur	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	3 mois
Droit du travail (valeur litigieuse 150 000)	Défense de vos intérêts envers les employeurs en cas de litiges découlant du droit du travail dont la valeur litigieuse n'excède pas CHF 150 000.	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	3 mois
Droit des contrats et des consommateurs	Sont assurés les litiges découlant de contrats régis par le droit des obligations et de contrats innommés	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	3 mois
Protection juridique du maître de l'ouvrage (somme de construction max. 100 000)	Représentation juridique en cas de différend avec des entreprises de construction, des artisans ou des architectes	1 million	Suisse	6 mois
Droit des patients	En tant que patient, vous êtes assuré pour les litiges relatifs au droit des contrats et de la responsabilité civile vous opposant aux fournisseurs de prestations médicales	1 million/100 000	Suisse/Monde	Aucun
Droits réels et droit de voisinage	Lors de litiges sur le plan civil résultant p. ex. de la possession ou de la propriété ainsi que lors de litiges avec des voisins en relation p. ex. avec des question de voisinage ou des immissions	1 million	Suisse	3 mois

Protection juridique privée Plus

Avec l'assurance complémentaire protection juridique privée Plus, vous pouvez aussi compter sur notre soutien pour les risques spéciaux suivants:

Ce qui est couvert	Breve description	Somme d'assurance en CHF	Validité territoriale	Délai d'attente
Conseil juridique	Conseil dans des domaines juridiques définis	500	Suisse	3 mois
Protection juridique pour le recouvrement (valeur litigieuse minimale 500)	Pour le recouvrement de créances non contestées, échues et non prescrites découlant de contrats régis par le droit des obligations et de contrats innommés	1 million	Suisse	3 mois
Droit du travail Plus (valeur litigieuse 300 000)	Défense de vos intérêts envers les employés en cas de litiges découlant du droit du travail dont la valeur litigieuse n'excède pas CHF 300 000	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	3 mois
Droit de la famille	En cas de litiges découlant du droit matrimonial et du partenariat enregistré	10 000	Suisse	6 mois
Droit successoral	En cas de litiges découlant du droit successoral	10 000	Suisse	6 mois
Droit de la personnalité/ Protection juridique Internet	En cas de litiges découlant d'une violation de vos droits de la personnalité, notamment par des produits de presse ou sur Internet, en cas de harcèlement en ligne ou de dénigrement	10 000	Suisse, Europe	3 mois
Droits d'auteur	En cas de litiges résultant d'une utilisation ou d'une diffusion illicite de données électroniques protégées par le droit d'auteur en relation avec des sites Internet personnels ou des réseaux sociaux	10 000	Suisse, Europe	3 mois
Droit de l'expropriation	En cas de litiges découlant d'expropriations formelles ou matérielles	10 000	Suisse	6 mois
Droit fiscal	En cas de litiges concernant les impôts cantonaux et fédéraux	10 000	Suisse	3 mois
Droit public en matière de construction	En cas de litiges découlant du droit public de la construction en relation avec votre propre projet de construction ou le projet de votre voisin immédiat	10 000	Suisse	3 mois
Activité lucrative accessoire indépendante (chiffre d'affaires annuel max. 20 000)	En cas de litiges en tant qu'indépendant exerçant une activité lucrative à titre accessoire	1 million	Suisse, Europe	3 mois



Protection juridique circulation

Accident de la circulation? Litiges liés à un événement survenu dans le cadre de la circulation routière? Retrait de permis? Difficulté avec la taxe sur les véhicules? Problèmes lors de l'achat d'un véhicule, de réparations ou dans le cadre d'un contrat de leasing?

En pareils cas, seuls des juristes chevronnés peuvent faire valoir vos prétentions légales et contractuelles ou, si nécessaire, vous défendre et défendre vos droits efficacement devant un tribunal.

Ce qui est couvert	Breve description	Somme d'assurance en CHF	Validité territoriale	Délai d'attente
Droit de la responsabilité civile	Formulation de prétentions en dommages et intérêts extracontractuelles à l'égard de tiers	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit pénal	Aide en cas d'accusation pour violation par négligence de prescriptions de droit pénal. Pour les délits intentionnels, les frais sont pris en charge a posteriori en cas d'acquiescement.	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Retrait de permis et imposition	Aide relative à l'obtention et au retrait du permis de conduire ou de circulation ou en cas de procédure concernant l'imposition des véhicules	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit des assurances sociales	Aide en cas de litiges avec des assurances sociales	1 million	Suisse, Europe	Aucun
Droit des assurances privées	Aide en cas de litiges avec des assurances privées	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	Aucun
Droit des contrats portant sur des véhicules	Exercice de prétentions résultant de l'achat/la vente, la location, l'échange, du leasing, du contrat d'entreprise	1 million/100 000	Suisse, Europe/Monde	3 mois



Nous vous proposons les prestations suivantes:

- Estimation de la situation juridique et conseil
- Représentation de vos droits
- Suivi professionnel effectué par nos propres avocats et juristes
- Libre choix de l'avocat (avec notre accord préalable)
- Encaissement d'indemnités allouées

Nous prenons en charge les frais suivants:

- Expertises
- Emoluments de justice et frais de procédure
- Honoraires d'un avocat externe
- Indemnités judiciaires allouées à la partie adverse
- Frais de médiation en tant qu'alternative à une procédure judiciaire
- Cautions pénales afin d'éviter la détention préventive



Assurance complémentaire possible

Protection juridique biens immobiliers

Imaginez un instant:

- Contrat de bail: un locataire dont vous avez pourtant résilié le bail à l'échéance réglementaire refuse de s'en aller.
- Litige: votre voisin plante sa haie en empiétant sur votre terrain.
- Problème d'assurance: votre assurance bâtiment ne vous rembourse pas selon les termes du contrat.

Etendue de l'assurance

L'assurance couvre les domaines du droit suivants: droit de la responsabilité civile (dommages-intérêts) et des assurances. Sont également couverts les litiges de droit civil en relation avec la propriété du bien-fonds assuré ou avec des questions de délimitations, d'immissions, d'entretien de plantes, etc. Enfin, les litiges découlant des contrats de bail conclus avec vos locataires sont aussi assurés.

Voici comment Protekta vous assiste:

- Vous pouvez obtenir des conseils gratuits auprès de JurLine, le service de renseignements juridiques par téléphone.
- Nous prenons en charge les frais d'avocat, de justice et d'expertise, les dépens alloués à la partie adverse et, à titre d'avance, les cautions pénales, jusqu'à concurrence de CHF 1 million.

Des spécialistes à votre service

JurLine – renseignements juridiques par téléphone

Vous avez des questions d'ordre juridique? Vous ignorez la marche à suivre? Avec l'assurance de protection juridique Protekta, vous pouvez appeler JurLine, le service téléphonique gratuit de renseignements juridiques, les jours ouvrables de 8 h à 17 h. Avec ce service, vous avez la garantie d'être conseillé par des avocats ou des juristes qualifiés.

Vous êtes intéressé-e?

Alors adressez-vous simplement à votre conseiller en assurances ou directement à Protekta:

T 031 389 85 85
info@protekta.ch

